

PROTECTION CHANTIERS

(Anti-étincelles norme M1)

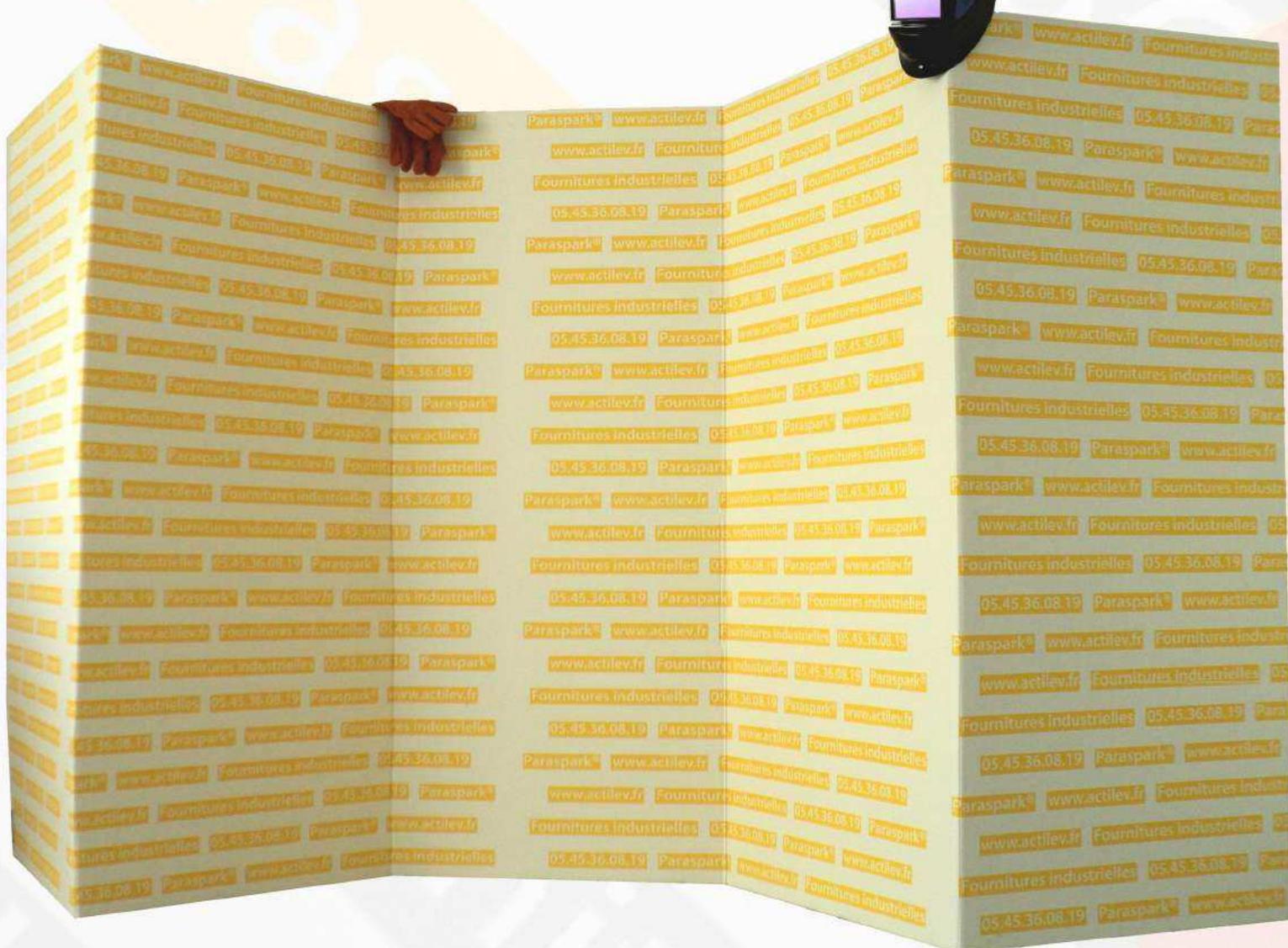
“Paravent de carton ignifugé découpable”

Marque Française déposée **PARASPARK®**
Homologué EDF centrales nucléaires



PARASPARK®

PROTECTION CHANTIERS IGNIFUGÉE



DEMANDEZ VOTRE ÉCHANTILLON

- Votre interlocuteur -

Benoit POURIN - Directeur Commercial - 06 26 58 47 13 - benoit.pourin@actilev.fr

SAS ACTILEV - 112 bis rue haute de Crouin - 16100 COGNAC - www.actilev.fr - 05.45.36.08.19 - ventes@actilev.fr
Fax. 05.45.32.20.99 - Siret : 440 372 951 00036 - Code APE 4669 B - SAS au capital de 43.280 € - N° TVA FR 11 440 372 951



PARASPARK®

PROTECTION CHANTIERS IGNIFUGÉE

CERTIFICATION



Comportement au feu de type M1, certifié par le LNE d'après la norme NF P 92-501



DIMENSIONS D'UN PLI

Hauteur (mm) 1900

Largeur (mm) 820

Epaisseur (mm) 6.2 à 6.7

USAGE

Quotidien, en interne ou en externe protégé
Debout en paravent

STOCKAGE

Sur palette bois - Gerbable par 2 - A l'abri de l'humidité

DONNÉES LOGISTIQUES

Conditionnement 80 plis sur palette perdue en bois (soit 65.6m de long)

Dimensions palette L 1905mm / l 820mm / H de 496 à 536mm

Poids d'une palette +/- 100Kg

Unité d'achat 1 palette

Unité logistique 2 palettes

Emballage Cerclage sur palette bois

UTILISATION

- Découpable au cutter selon les besoins de l'utilisateur.
 - Aisément transportable sur le lieu même de l'utilisation finale
- Pour un usage interne ou externe à l'abri des intempéries.
- S'installe autour du lieu de travail.

Il protège l'environnement lors de travaux de soudure, meulage, découpage, plomberie, etc...

POINTS FORTS

- Protection certifiée comportement au feu M1 par le Laboratoire National d'Étude (LNE). Procès verbal de la certification à la demande.
- Produit économique et pratique, il ne nécessite pas d'accessoires pour la stabilité, son utilisation quotidienne est facilitée par la découpe du nombre exact de plis nécessaires à l'utilisateur
- Marquage d'un côté, les deux faces sont ignifugées.